



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mars 2023 à 18 h

Accueil, signatures et enregistrement des pouvoirs.

Nombre d'associations adhérentes : 24

Associations présentes ou représentées : 17

ADCNA, AIGUE, ASPEV, Cayen Environnement, Chevigny-Environnement, EcoMagny, E.P.E.E., Forestiers du Monde, H2MU, Les ami-es des jardins de l'engrenage, Les ami-es des lentillères, LPO, Quetigny Environnement, Saint-Apo Environnement, Sentinelles de l'Auxois, Sentinelles du sud de l'Auxois, Sentinelles de la Montagne dijonnaise

Personnes physiques adhérentes : 24

Présentes ou représentées : 17

Bourneaud Philippe, Cheneby Monique, Dorioz Camille, Duc Gérard, Georgeon Carole, Georgeon Claude, Guyon Dominique, Hervieu Catherine, Laudy Manon, Mornand Hubert, Paris André, Petit Martine, Prévost Colette, Renard François, Renard Renée, Roy Dominique, Voisin Patrice

Soit 187 voix sur 264 voix

Les décisions sont prises à la majorité simple des votes exprimés ; la présidente rappelle que les statuts ne prévoient pas de quorum. Lors du décompte des voix, chaque personne physique compte pour une voix et les associations ou fédérations de personnes pour dix voix.

Ordre du jour :

- Approbation des P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mars 2022 et de l'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2022
- Rapport moral 2022
- Rapport d'activités 2022

- Bilan financier 2022
- Rapport d'orientation 2023
- Budget prévisionnel - Approbation du montant de la cotisation - Vérificateurs aux comptes 2023
- Candidatures pour le conseil d'administration – Elections

La présidente accueille et remercie les adhérents pour leur présence en indiquant que le président de la fédération FNE BFC regrette de ne pouvoir assister à cette A.G.O. ; il assure les administrateurs et adhérents de l'attention qu'il porte vis-à-vis des activités de FNE21.

Puis, elle rappelle les délais contraints de cette A.G.O. en raison de la conférence sur le climat programmée à 20 h.

Avant d'aborder les points statutaires de l'ordre du jour, elle propose d'inscrire une question diverse, à traiter en préambule, portant sur le rejet de financement par FNE nationale des projets présentés par FNE21/Forestiers du Monde dans le cadre du programme « Aux Arbres Citoyens ».

Cette demande est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

La parole est donnée à Jean-Noël Cabassy qui explique sa décision de quitter FNE et propose de remettre un texte en appui. La présidente indique que les administrateurs se sont saisis du dossier qui sera traité lors du prochain C.A. en présence d'un administrateur du bureau national, si besoin à l'appui d'une motion. Elle propose aux adhérents de lui adresser des remarques éventuelles suite aux explications données, remarques qui abonderont le débat en C.A.

Les explications, informations, décisions qui en résulteront seront transmises à tous les adhérents.

1 - Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 9 mars 2022 et de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 octobre 2022.

***Vote des procès-verbaux de l'A.G.O. du 9 mars 2022 et de l'A.G.E. du 6 octobre 2022
approuvés à l'unanimité***

2 - Rapport moral 2022 : diaporama présenté par la présidente (document joint au présent compte-rendu).

Vote du rapport moral 2022 : approuvé à l'unanimité

3 - Rapport d'activités 2022 : diaporama présenté par la présidente (document joint au présent compte rendu). Quelques échanges sur les réflexions émises dans le cadre du débat public ainsi que sur l'accélération observée quant au volume de dossiers à traiter et à la nature des réponses apportées, au demeurant peu satisfaisantes au regard des enjeux environnementaux.

Vote du rapport d'activités 2022 : approuvé à l'unanimité

4 – Bilan financier 2022 : présentation par le trésorier, le bilan comporte une réserve de 5 000 € (pour éventuels risques notamment juridiques).

Les comptes ont été vérifiés par les vérificatrices aux comptes désignées à cet effet, Gisèle Daclin et Anne Jacquin qui ont confirmé la bonne gestion des comptes, tous les justificatifs sont joints comme il se doit. Gisèle Daclin et Anne Jacquin sont renouvelées par l'assemblée.

Vote du bilan financier 2022 et de la désignation de vérificatrices aux comptes approuvés à l'unanimité

Quitus est donné au trésorier.
Bilan financier joint au présent compte-rendu.

5 - Rapport d'orientation 2023 : diaporama présenté par la présidente.

La présidente présente le rapport d'orientation en indiquant que 2023 sera une année d'événements essentiellement dédiés au changement climatique.

Il s'agit d'une feuille de route qui pourra être amendée en cours d'année en fonction des opportunités et propositions des adhérents mais également selon les contraintes budgétaires.

Le rapport d'orientation 2023 est joint au présent compte-rendu.

Vote du rapport d'orientation 2023 : approuvé à l'unanimité

6 - Budget prévisionnel 2023 et vote du montant des cotisations : présentation par le trésorier (document joint au présent compte-rendu)

Pas de modification du montant des cotisations d'où absence de débat et de vote sur le sujet.

Il est indiqué que dans le cadre de la politique de solidarité menée, les associations qui présenteraient des difficultés (manque d'adhérents, pas d'événements permettant des ressources financières, une trésorerie faible), le montant de la cotisation serait revu à la baisse.

Vote du budget prévisionnel 2023 : approuvé à l'unanimité

7 - Approbation des candidatures pour le Conseil d'Administration

Membres sortants candidats à leur réélection : Dominique Guyon (personne physique), Catherine Hervieu (personne physique), Anne Jacquin (Sentinelles de l'Auxois), Christian Veille (Ecomagny) et Patrice Voisin (personne physique).

Nouvelles candidatures : Camille Dorioz (personne physique), Benjamin Goguillot (AIGUE) et Manon Laudy (personne physique) qui se présentent à l'assemblée.

Démissions de Clément Nivet (pour changement de région) et Bernard Pégon (pour raison de santé).

Vote à main levée : élection des candidats à l'unanimité

Le conseil d'administration 2023 est ainsi constitué de 19 administrateurs :

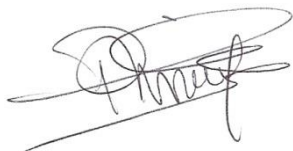
Jean-Noël Cabassy (Forestiers du Monde), Jacques Cardis (LPO), Gisèle Daclin (ASPEV), Camille Dorioz, Gérard Duc (H2MU), Jean-Pierre Duplus (AIGUE Beaune), Benjamin Goguillot (AIGUE), Dominique Guyon (personne physique), Catherine Hervieu (personne physique), Anne Jacquin (Les Sentinelles de l'Auxois), Manon Laudy (personne physique), Martine Page (Sentinelles de la Montagne dijonnaise), Bernard Perrette (Chevigny Environnement), Martine Petit (personne physique), André Paris (personne physique), Colette Prévost (personne physique), Lionel Santona (Quetigny-Environnement), Christian Veille (Président Ecomagny) et Patrice Voisin (personne physique).

Convocation du C.A. afin d'élire le bureau le jeudi 23 mars 2023 à 18 h.

L'assemblée générale se termine à 19 h 30.

Dijon, le 16 mars 2023

Le Trésorier



Patrice Voisin

La Présidente



Martine Esther Petit